**Compte-rendu Réunion permanents OVVT / SNGTV**

**Le 05 juin 2018, Paris, de 9h30 à 17h**

**Présents :**

Xavier GOURAUD (SNGTV)

Peggy RIVA (SNGTV)

Isabelle COUPEY (SNGTV)

Stéphanie PHILIZOT (Vice-Présidente, SNGTV)

Virginie LEZE (Elue GTV/Coordinatrice OVVT BRETAGNE)

Clotilde LAFFINEUR (OVVT GRAND EST)

Eugénie HOBEIKA (OVVT HAUTS DE FRANCE)

Dominique LAILLET. (Animatrice GTV/Permanente OVVT BRETAGNE)

Esther SABIN (OVVT PAYS DE LOIRE)

Cécile GUILLAUME (OVVT PROVENCE ALPES COTE D’AZUR).

Juan Luis MENDES (OVVT OCCITANIE)

Claire BEAUVAIS (OVVT ILE DE FRANCE).

Aurélie ARNOULT (OVVT ILE DE FRANCE)

Jean-Philippe GARTIOUX (Président GTV Centre Val de Loire) [Fanny XXX, permanente embauchée – arrivée en cours]

Mathilde CHEVALIER (OVVT AURA)

Sébastien GRECH-ANGELINI (OVVT CORSE)

Marina BERAL (OVVT BFC)

Alisson DEDDE (OVVT NORMANDIE)

Nathalie LAUFRAIS (OVVT NOUVELLE AQUITAINE)

Vincent BRIOUDE (en matinée)

Christophe BRARD (après-midi).

**Excusé** : Philippe SULPICE (OVVT AURA),

**Ordre du jour :**

*matin : 9 h 30 - 12 h 30*- bilan de l'activité OVVT 2017 sur la base des rapports de convention  : 60 mn

- sujets opérationnels en cours : 90 mn

* Caréo : avancement des travaux
* Application VETOAPP par Eugénie H.
* FCMS : présentation ENSV, retours d’expérience des régions avec la participation de V Brioudes (ENSV)
* Autres (suggestions par les régions)

*après midi : 14 h 00 - 17 h 00*

- Partie 1 actions à envisager :

* Réunions nationales des responsables des sections spécialisées
* Avenir et évolution du système de gouvernance : le rapport CGAAER sur la gouvernance : les actions suite au CNOPSAV par Christophe B.
* Autres

- Partie 2 OVVT et GTV

* Complémentarité imbrication OVVT  / GTV : exemples de projets mixtes - partage d'expériences-débats
* Dossiers agroéco par le GTV Bourgogne par Marina B.
* Autres conventions DRAAF par le GTV Bourgogne par Marina B.
* Autres suggestions par les régions
1. *Activités OVVT 2017 - Bilan*

Un fichier excel a été proposé pour faire un bilan rapide des actions menées par région par les OVVT en 2017.

Peu de retour sur le fichier excel proposé ☹ Pour les régions n’ayant pas répondu, des commentaires en direct ont été apportés.

*Pour le détail des actions OVVT 2017, se reporter au powerpoint.*

**Les points clés :**

Bretagne : la coordination entre OVVT et GTV déjà existant a bien fonctionné. On note la création d’outils de communication (logo, charte graphique, lettre d’information) et la mise en place de l’extranet OVVT sur le site internet déjà existant du GTV Bretagne. La promotion des FCVS est faite régulièrement, et des relances précisant les sessions risquant d’être annulées faute de participants ont porté leurs fruits. Gros effort sur une lettre d’information qui est très chronophage et qui gagnerait à être mutualisée.

Ce qui fait défaut : lourdeurs administratives, méconnaissance/désintérêt des vétérinaires, recrutement et rôle des référents : pas de financement et attentes de l’administration vis-à-vis de ces référents non encore identifiées..

BFC : 94% d’ETP jour passé sur des missions OVVT. Une réponse de la DRAAF validant le bilan d’exécution. Un avenant la convention signée pour prolongement jusqu’au 31/03/2020 (durée totale convention OVVT : 3 ans).

Une convention connexe avec la DRAAF tout juste signée pour former des vétérinaires en BEA et mise en place d’un réseau de vétérinaires référent filière (forfait de 1000 € par filière + 12 réunions indemnisées).

Ile-de-France : travail de rédaction de fiche technique (tuberculose, rage, influenza aviaire) mais peu de retours des DDcsPP. Une soirée « vétérinaire ruraux – attente en IdF » a été organisée ainsi que 4 sessions de formation (volailles et petits ruminants)

PACA : De grandes difficultés rencontrées avec une profession vétérinaire rurale peu représentée.

*Une réflexion au niveau nationale est en cours sur le maillage vétérinaire et désertification (modalité de recrutement, tutorat des 5A, réunions pour les jeunes vétérinaires, …)*

Occitanie : surcharge en travail dans cette vaste région. Espace numérique en cours. GDS anti-vétérinaire ! Retour RETEX sur les plans d’urgence IA : outils de communication et psycho pour les vétérinaires (projet de formation sur le thème « comment annoncer un diagnostic grave »)

Corse : rôle de modérateur dans les conflits vétérinaires /DDPP, actions sur les enquêtes épidémiologique Trichine, rapatriement des dossiers de recherche non traités par l’INRA/ANSES, développement d’une activité structurée d’intervention en lycée agricole.

**A faire :**

* Compiler les questions de fonctionnement sur les vétérinaires référents : le GTV BFC transmets dans un 1er temps, les chartes d’engagement signées par ses 6 vétérinaires référent filière
* Vétérinaire référent filière ou par maladie ? à définir
* En fonction des missions réalisées par chaque OVVT, la SNGTV (Stéphanie P.) va proposer une liste de sujet sur lesquels des pilotes (un ou deux permanents OVVT) seront chargés de centraliser les informations, de coordonner et d’animer les travaux.

Point sur la TVA sur les « conventions » d’Etat : Soit on parle d’une subvention pour aider à réaliser une mission propre au GTV (donc pas de TVA) ; soit on reçoit une mission en délégation (prestation de service) => appel à concurrence / appel d’offre et là il faut appliquer de la TVA.

A noter : c’est sans doute la raison du périmètre restreint confié aux OVVT afin d’éviter des appels à concurrence.

1. *FCVS : Formation continue Vétérinaire Sanitaire (avec Vincent Brioude)*

On parle maintenant de FCVS, Formation continue vétérinaire sanitaire.

On observe des différences de gestion des FCVS par les OVVT. Il faut proposer une gestion partagée par l’OVVT, le SRAL ou/et les DDcsPP. Le rôle de l’OVVT est primordial pour mieux valoriser les évaluations des FCVS et proposer les choix des formations ou d’évolution des modules pour les années à venir.

Les FCVS sont organisées en partenariat ENSV et SNGTV qui sont en charge de trouver les dates et intervenants en fonction des propositions de formations demandées par les DDcsPP/SRAL et OVVT.

Le rôle de l’OVVT (choix des thèmes et date) sera mieux précisé dans la prochaine NS 2019.

Présentation de Peggy sur le nb de formations organisées en 2017, les nouveautés de programmation en 2018.

En moyenne, 170 formations organisées chaque année pour une 40aine d’annulées faute de participants.

L’appel d’offre pour 4 ans va être relancé en 2019. Il faut espérer que la SNGTV conserve le marché.

Vincent Brioudes, responsable des FCVS à l’ENSV, nous présente son équipe et son organisation. Il est important de se référer à la note de service. Une fiche « Eléments de synthèse sur l’organisation » est distribué à tous les permanents et une liste de contact est établie.

Il est rappelé que l’on ne parle plus de cycle figé mais d’année glissante pour le calcul des points : les 5 dernières années. Par contre, il n’est écrit nulle part si les 5 dernières années débutent de l’année en cours (2018-2014) ou de l’année civile terminée (2017-2013). A préciser avec le SRAL et les DDcsPP.

Rappel sur les pénalités d’annulation : 1 semaine avant, 25% du coût de la formation est facturé. 3 jours avant, la totalité du coût de la formation est facturée à la DDcsPP.

Concernant le nb minimum d’inscrits pour maintenir une formation, cette limite est définit par les DDcsPP accueillantes mais 5 personnes minimum semble acceptable.

Le créneau de formation janvier/février n’est pas exploité. Il conviendrait de pouvoir prolonger la programmation de l’année n sur les 1er mois de l’année n+1 ; sous réserve des lignes budgétaires des DDcsPP.

**A faire** : Stéphanie P. vous a donné oralement une liste d’arguments pour promouvoir les FCVS auprès des vétérinaires (obligation règlementaire, points et indemnités, lien avec les DDPP/SRAL, maintien et/ou renforcement du rôle de VS = protection de la profession vis-à-vis du découplage par exemple).

SP rappelle que, outre les obligations réglementaires, le maintient d’une forte implication des vétérinaires dans le mandat sanitaire est indispensable au positionnement de notre profession dans les politiques publiques, de même que l’implication dans les sujets d’actualité comme le BEA, la santé publique vétérinaire, l’antibiorésistance. Les formations FCVS font partie de l’arsenal destiné à maintenir cette implication. Il est donc logique que les OVVT, chargés de l’animation du réseau c’est-à-dire du maintient de son dynamisme, soient impliqués dans leur déploiement.

La question sur l’obligation de formation uniquement pour les ruraux est soulevée. La formation obligatoire des canins demanderait un budget trop conséquent pour l’administration.

1. *Caréo : point d’avancement*

*Rappel des utilisations multiples de l’outil Caréo.*

Installation de Caréo sur le poste d’Isabelle. L’accès à distance est satisfaisant. A déployer sur l’ensemble des postes SNGTV pour une phase de test.

Il reste à créer les dossiers par domaine d’activité, à importer les bases primaires SNGTV mais également celles récupérées sur le site du MAAF, et programmer les liens avec le site de la SNGTV.

Normalement, un délai de 2 mois supplémentaires est nécessaire. L’objectif est que l’ensemble des postes OVVT soit équipé d’ici la fin de l’année 2018.

1. *Vetoapp : point d’avancement*

*Rappel sur les objectifs de l’application et ses fonctionnalités (cf power point).*

A ce jour, l’application est développée. Les DDcsPP de la région Hauts de France ont été formés à son alimentation. 10 vétérinaires de la région ont téléchargé l’application sur leur téléphone portable pour une phase de test.

A ce jour, la phase de test est momentanément interrompue. Il manque un développement de l’appli qui doit être fait par le prestataire de service.

**A faire** : Positionner Eugénie comme notre référent Vetoapp pour son déploiement en France ?

Point d’alerte : les OVVT qui ont obtenu l’adhésion de leurs DRAAF sur ce projet se sentent mal l’aise car l’attente est forte et ils craignent de perdre en crédibilité à cause du retard pris.

L’OVVT Bretagne est toujours en attente du cahier des charges technique à fournir à son développeur de site internet et qui permettrait d’alimenter l’application à partir de son site GTV Bretagne

1. *Gouvernance sanitaire : rapport CGAAER (par Christophe BRARD)*

La DGAl a demandé au CGAAER de faire le point sur la gouvernance sanitaire et comment rendre le dispositif plus efficace.

Le rapport propose des recommandations à mettre ne œuvre immédiatement ou d’ici 2020 (cf power point).

Les points clés :

* Stratégie nationale sanitaire explicite accompagnée d’un dispositif d’animation, de communication et de formation,
* Ancrer les SRMDS. Il est proposé notamment que dans chaque DRAAF, un agent soit dédié uniquement à l’animation et à la communication autour du SRMDS entre les différents partenaires du sanitaire. Toutefois, les SRMDS ne doivent pas avoir de rôle politique.
* Lever les blocages à la mise en place d’une organisation sanitaire : proposition de rendre les ASR/PSR facultatifs
* Mise en place d’un contrôle effectif des délégataires (ne concerne pas l’OVVT)
* Modèle économique à consolider
* Mise en place d’un dispositif de suivi et d’évaluation des choix sanitaires,
* Bilan des compétences mobilisables

La stratégie nationale concerne toujours la santé animale et végétale, et tous les dangers sanitaires. Le maintien/rôle de l’ASR reste à définir. Toutefois, il est rappelé que si les ASR ne sont pas maintenues, l’OVVT est membre de droit de l’OVS. L’ASR est-il vraiment le seul moment d’échange entre l’OVS et l’OVVT ?

**A faire** : Attendre le document de retour sur la gouvernance sanitaire pour donner un avis rapide sur les éléments que l’on voudrait voir conservés ou non. On peut notamment se servir de ce document pour faire remonter les difficultés de travailler avec des OVS qui « partent » tout seul sur les nouvelles politiques sanitaires.

Penser en 2019 à refaire le dossier de demande de reconnaissance du GTV comme OVVT.

Prendre l’habitude de travailler en partenariat avec les commissions techniques de la SNGTV.

Par ailleurs, il convient que chaque référent filière porcine/PPA de chaque région prenne contact avec la commission porcine et la commission épidémio.

1. *Points sur les formations SNGTV*

Pour toutes formations organisées en région ou intervention des professionnels, il est important de prévoir une approche cohérente entre SNGTV et GTV régional en termes de prix pratiqué. Il n’est pas forcément demandé d’appliquer les mêmes tarifs que la SNGTV mais les mêmes ordres de grandeur/proportion en fonction des missions réalisées.

**A faire** : Xavier nous envoie la grille tarif de la SNGTV.

Pensez à prendre de la marge pour faire vivre votre GTV régional (frais administratif, temps passé, …)

1. *Point d’avancement sur OMAA en Bretagne*

Se rapporter à la présentation.

En résumé : cette aventure OMAA est formatrice mais compliquée en terme de gestion administrative et financière.

Convention DGAl + FranceAgrimer compliquée avec des exigences différentes. Une coordination très chronophage.

Les visites d’investigation ont en majorité été réalisées par le vétérinaire seul jusqu’ici. La mobilisation des TSA formés a été faible, mais cela semble augmenter. font quasi toutes avec le vétérinaire uniquement, TSA formé.

Guichet unique saturé (de 0 à 20 appels/jour) au mois de mai suite à un mouvement des apiculteurs et une mobilisation de GDS pour faire déclarer. Le nombre d’appels quotidien à gérer par un répartiteur peut être conséquent .

Les autres points à l’ordre du jour n’ont pas été abordés.

*NB : recrutement d’un coordinateur OVVT à la SNGTV toujours en cours.*